

# Buchères

Aube en Champagne

[www.ville-bucheres.fr](http://www.ville-bucheres.fr)

Le journal d'information de la ville de Buchères - N°57

Mag

*1ère place au concours des  
villes et villages fleuris  
Catégorie « Mairie »  
pour la 2ème fois.*







## **BUCHERES'MAG N° 57**

***Journal d'information de la ville de Buchères***

Directeur de la publication: Daniel LEBEAU

Réalisation / Rédaction: Christelle LEROY

Impression:

# *Sommaire*

<b><i>E</i></b> dito	3	<b><i>P</i></b> lan de la commune	22-23
<b><i>E</i></b> tat-civil	4	<b><i>L</i></b> iste des associations	24
<b><i>I</i></b> nformations	5-6	<b><i>E</i></b> space associations	25-38
<b><i>C</i></b> onseil Municipal	7-11	<b><i>C</i></b> ulte	38
<b><i>C</i></b> ommémoration	12-13	<b><i>S</i></b> ecours	39
<b><i>T</i></b> ravaux	14-15	<b><i>L</i></b> iste des manifestations 2015	40
<b><i>E</i></b> nfance et jeunesse	16-17-18	<b><i>M</i></b> anifestations 2014	41
<b><i>C</i></b> ulture Temps libre	19	<b><i>N</i></b> uméros utiles	42
<b><i>L</i></b> iste des entreprises	20-21	<b><i>T</i></b> ri sélectif	43
		<b><i>R</i></b> étrospective 2014	44

### Pratique

**Mairie**  
1 Rue de la Mairie - 10800 BUCHERES  
Tél.: 03.25.41.80.17 / Fax: 03.25.41.87.11  
Mail: [commune.bucheres10@wanadoo.fr](mailto:commune.bucheres10@wanadoo.fr)  
Site: [www.ville-bucheres.fr](http://www.ville-bucheres.fr)

### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi: 8h30-12h00 / 14h00-17h30  
Mardi: 8h00-12h00  
Mercredi: 8h00-12h00 / 14h00-17h30  
Jeudi: 8h00-12h00 / 14h00-17h30  
Vendredi: 8h00-14h00  
Samedi: 9h00-12h00



## Le Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'année 2014 est bien loin derrière nous, certes, mais il est bon de rappeler que nous avons dû faire face à une situation financière difficile (déficit de fonctionnement de 70 000 €, conséquence des inondations 2013), nous terminerons en excédent d'environ + 70 000 en fin 2014 malgré les charges supplémentaires notamment les «Nouveaux rythmes scolaires» qui ont nécessité l'embauche de 2 emplois équivalent plein temps...

L'ouverture d'une nouvelle classe maternelle va nécessiter l'installation, pour la rentrée de septembre, d'un nouveau bâtiment comprenant 2 classes et un bureau de direction. Coût estimé avec aménagement, environ 250 000 €. Un emprunt correspondant a été souscrit.

L'année 2015 se présente sous des auspices encore moins réjouissants compte tenu des baisses de dotations de l'État (DGF) moins de 9 400 € en 2014, moins 33 000 € en 2015 et 2016 et moins 80 000 € en 2017, auquel il faut ajouter une dépense imposée de 28 000 € à 30 000 € par an pour les nouveaux rythmes scolaires.

Nous sommes donc, «contraints et obligés» de proposer d'augmenter dans des proportions raisonnables, les taux de nos trois taxes. Nous procéderons aussi à des économies dans d'autres domaines, sans que cela ne remette en cause la «QUALITÉ DE VIE BUCHEROISE».

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter, avec un peu de retard, ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

Votre Maire,  
Daniel LEBEAU

### DISTINCTIONS

**2014**

**1<sup>ère</sup> place au concours des villes et villages fleuris pour la seconde fois, catégorie commune de moins de 3000 habitants**



**2014**

**Pour la seconde fois, la commune a obtenu la Marianne du Civisme grâce à la participation des électeurs à l'occasion des élections municipales.**





<u>NAISSANCE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- NOLLE Lucas</li> <li>- SMATI Louna, Zora, Marcelle</li> <li>- MARCAMBAULT Enzo, Bernard, Laurent</li> <li>- PAQUOT Clément, Damien, David, Christophe</li> <li>- RAVERDEAU Kenan, Joël, Régis</li> </ul>	<p>25 Février 25 Mai 05 Octobre 24 Octobre 11 Novembre</p>
<u>MARIAGE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- PAQUOT Damien, Jean-Philippe HINAULT Emilie, Christine, Suzanne, Lida</li> <li>- LEYNET Matthieu, Aurélien SOLAY Gaëlle, Huguette, Jacqueline</li> <li>- JEANNIN Michel Maurice MINARD Dominique, Françoise</li> <li>- DUPAIN Mickaël, Roger, Jean-Marie ALICOT Ameline, Martine, Simone</li> <li>- BANNHOLTZER Emmanuel, Paul GOUSSIN Aline Christine, Micheline</li> <li>- DECOURTET Thibaut, Charles JOËTS Nathalie</li> <li>- MOREAU Jean-Pierre, Léonard LANDREAT Valérie, Arlette, Germaine</li> </ul>	<p>15 Mars 03 Mai 10 Mai 19 Juillet 09 Août 09 Août 25 Octobre</p>
<u>DÉCÈS</u>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- WEISS Suzanne épouse WEISS</li> <li>- LEGRAND Simone, Raymonde, Esther veuve BIDAUT</li> <li>- FROMONNOT Paulette, Alice, Marie-Louise épouse DOSNON</li> <li>- PLUMON Eric, Charles, Ernest</li> <li>- VITOUX Jacqueline, Jeanne, Antoinette veuve BABEAU</li> <li>- DE PETTER Bruno</li> <li>- ALART Philippe, Maurice</li> <li>- VÉZIEN Jeannine, Clémence, Clémentine épouse CHAMPENOIS</li> <li>- MILANOWSKI Marek</li> <li>- COMESSE Michel, Charles</li> <li>- DARCE Bruno, Jean, Camille</li> <li>- BARRIERE Bernard, Michel, Gaston</li> </ul>	<p>27 Janvier 01 Février 11 Février 25 Mars 17 Mai 02 Juin 05 Juillet 23 Juillet 08 Septembre 09 Septembre 11 Septembre 16 Octobre</p>

## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les élections départementales se dérouleront les 22 et 29 Mars 2015. Lors de ces élections, s'effectuera le renouvellement intégral des conseils départementaux.



## RECENSEMENT MILITAIRE

Il faut avoir 16 ans révolus pour pouvoir retirer une attestation militaire. Vous devez vous présenter en Mairie, muni des pièces suivantes:

- Pièce d'identité du jeune en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de téléphone...)
- Livret de famille



La 1ère période de recensement est de début Janvier à fin Mars 2015, elle concerne les jeunes nés le 1er trimestre 1999.

Les jeunes nés avant cette période peuvent venir régulariser leur situation auprès de notre secrétariat de Mairie munis des pièces citées ci-dessus.

## SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE



### L'ACCUEIL DE LOISIRS :

Les annulations /modifications d'inscription seront acceptées au plus tard 10 jours avant la date concernée de participation de l'enfant au service pour les « petites vacances » et au plus tard 15 jours avant la date concernée de participation de l'enfant au service pour la période d'été.

**A défaut, la facturation sera émise au vu de l'inscription et non de la participation effective de l'enfant, facturation avec ou sans repas ,1/2 journée ou journée complète. (Seules les absences pour raison médicale ne seront pas facturées sur production d'un certificat médical dans un délai de 48h00.)**

### ALSH MERCREDI APRES MIDI:

Les annulations/modifications d'inscription seront acceptées au plus tard le lundi précédent la date concernée de participation de l'enfant au service, heure fixée à 14h00 dernier délai.

**A défaut, la facturation sera émise au vu de l'inscription et non de la participation effective de l'enfant. (Seules les absences pour raison médicale ne seront pas facturées sur production d'un certificat médical dans un délai de 48h00.)**

**A défaut de respect de l'heure de fermeture de l'accueil de loisirs et périscolaire, la présence supplémentaire des enfants sera facturée 5 euros par ¼ d'heure, sachant que tout ¼ d'heure commencé est dû en entier.**

**Au-delà de 30 minutes de retard, les services de gendarmerie seront alertés.**



## SOLIDARITÉ EMPLOI SERVICE

**Un interlocuteur de proximité à votre écoute dans votre commune.**

Ménage, repassage, jardinage, manutention, petits travaux de bricolage, services (réceptions)

Nos atouts:

- souplesse
- simplicité
- déductions fiscales (50% net)
- chèque emploi service
- continuité de service

Renseignements à la Mairie de Buchères ou à

**Solidarité Emploi Service**

1 Rue Jean-Jacques Rousseau -10800 Saint Julien Les villas

Tél: 03.25.49.78.95





**LE BRÛLAGE A L'AIR LIBRE**  
**UNE PRATIQUE DANGEREUSE ET TRÈS POLLUANTE**

A plusieurs occasions, nous avons constaté des activités de brûlage sur notre commune.

Nous vous rappelons que ces pratiques sont interdites par le règlement sanitaire Départemental (article 84) ainsi que par l'arrêté préfectoral N°07-3065 du 21 août 2007, pour quelque nature de déchets que ce soit.

Une information du plan Régional Santé Environnement est disponible à l'accueil de la Mairie.



**GUIDE DE GESTION DES DÉCHETS**

Le guide de gestion des déchets à l'attention des habitants du Grand Troyes est disponible à l'accueil de la Mairie.

Ce guide vous présente les types de collecte, les déchetteries mises à votre disposition, le mode d'emploi du tri sélectif et les bons comportements pour une collecte efficace.



**LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT A TROYES**

La Maison de la Justice et du droit est un lieu d'accès au droit gratuit et confidentiel.

Elle a pour mission d'être un lieu d'accueil, d'information, d'écoute, de faciliter l'accès au droit, à l'aide aux victimes et d'assurer une permanence judiciaire pour le traitement de la petite délinquance quotidienne. Vous pouvez y trouver des informations sur vos droits et obligations auprès de professionnels (Médiateurs, Conciliateurs, Juristes, Avocats...)

Si vous souhaitez résoudre vos problèmes et y trouver des solutions (informations juridiques, litiges, conflits, agressions...)

Jours et horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h00

**La Maison de la justice et du droit**

**4 Rue de Jaillard 10000 Troyes - 03.25.83.18.90 - [mdj-troyes@justice.fr](mailto:mdj-troyes@justice.fr)**

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DÉCEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze et le vingt deux décembre, à 17 heures 30 minutes, les membres composant le conseil municipal de Buchères, sur convocation adressée le 17 décembre 2014 par le Maire, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Daniel Lebeau, Maire.

### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Daniel Lebeau, Maire, Philippe Julliard, 1er Adjoint, Philippe Gundall, 2ème Adjoint, Chantal Bouchot, 3ème Adjoint, Danielle Berthier, 4ème Adjoint, Bernard Savourat, Benoît Jorry, Philippe Faivre, Béatrice Kotnik, Agnès Malherbe, Anne-Lise Cuny, Jack Toutée, Catherine Couchot.

Absents ayant donné procuration : Madame Isabelle Edouard à Monsieur Daniel Lebeau  
Monsieur Alain Amat à Madame Catherine Couchot

L'assemblée étant habilitée à délibérer et après avoir constaté que le quorum était atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte. Madame Chantal Bouchot est nommée Secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à la majorité (pour : 12 / contre : 1 / abstention : 2)  
Contre : pouvoir de Monsieur Alain Amat.  
Abstention : Madame Catherine Couchot et Monsieur Jack Toutée.

Il est ensuite passé à l'ordre du jour.

### COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

- Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal pour leur présence à cette dernière séance de l'année.

- Monsieur le Maire fait part de la réunion de la commission des finances qui se tiendra le 17 janvier 2015, pour délibérer sur une augmentation des taux des taxes habitation, foncier bâti et non bâti. Il précise que c'est un impératif budgétaire, une nécessité absolue même si ce n'est pas de gaieté de cœur. Il précise que cette année il n'y aura pas de déficit de fonctionnement.

Les travaux d'agrandissement du groupe scolaire n'ont pas débuté du fait d'une mauvaise gestion du dossier par l'Architecte qui n'a pas envoyé les appels d'offres dans les délais requis.

La mise en service des bungalows sera du fait retardée.

- Cinq représentants de la commune se sont rendus au congrès des Maires de France, où ils ont pu rencontrer entre autres CAP Enfants qui réalise des crèches (Achat et construction) et ont pris contact également avec l'association Pomme Rose. Des discussions avec le Conseil Général sont envisagées en vu de la mise à disposition du terrain situé à l'entrée du Parc Logistique afin d'y créer une crèche. De nouvelles implantations sont d'ailleurs prévues sur le site du Parc Logistique.

- Concernant les locaux anciennement les bonnes affaires : les travaux avancent bien malgré certaines vicissitudes. Il est prévu l'installation de deux dentistes et d'un médecin. La cellule prévue pour celui-ci n'étant pas prête, ce dernier s'installera temporairement, à compter du 15 janvier 2015, dans les locaux de l'agence postale avec mise à disposition de l'ancien bureau directorial.

- Le nouveau président de l'Association des Maires de France (Monsieur François Baroin) a été élu lors du congrès.

- Le coût global de la commune pour les activités extra scolaire s'élève à 50 000 euros. L'État devait en payer la moitié en 2014 et la moitié en 2015, or, en 2014, la commune n'a perçu que 2 450 euros.
- Suite au nouveau découpage des cantons, le canton de Bouilly n'existe plus. Buchères est rattaché au canton de Vendevre sur Barse. Il y aura 2 conseillers généraux par canton au lieu d'un et les élections se tiendront en mars 2015.
- La commune doit percevoir 2 259.80 euros du Fond Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle au titre des communes à faible potentiel fiscal et 15 301.30 euros au titre des communes de moins de 5 000 habitants.

**DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'insuffisance de crédits budgétaires au chapitre 66 afin de régler le solde des intérêts dus pour la ligne de trésorerie sachant que le capital a été remboursé en totalité. La trésorerie s'est manifestée concernant les travaux d'aménagement de l'impasse des Noëls, dont la réception a été prononcée le 04 avril 2013. La retenue de garantie n'a pas été restituée à l'entreprise BJC Terrassement et n'a pas été prévue au BP 2014. Il ajoute que EDF a procédé à un remboursement conséquent concernant le poste éclairage public pour refacturer ensuite. Le solde du chapitre 011 peut ne pas suffire pour couvrir le paiement des factures pour le restant de l'année.

Le conseil municipal décide de procéder aux inscriptions budgétaires suivantes :

*Section de fonctionnement :*

<u>- Dépenses :</u>			
60612	- Energie - Electricité :	+	32 925 €
668	- Autres charges financières :	+	685 €
6453	- Cotisations aux caisses de retraites :	-	685 €
<u>- Recettes :</u>			
7788	- Produits exceptionnels divers :	+	32 925 €

*Section d'investissement :*

<u>- Dépenses :</u>			
2152-551	- Installations de voirie :	+	860 €
2315-099	- Instal., mat. & Outillage.techn. :	-	860 €

Résultat du vote : A la majorité (pour : 12 / contre : 3 / abstentions : 0)

Contre : Madame Couchot Catherine, Monsieur Jack Toutée et pouvoir de Monsieur Alain Amat.

**TARIFICATION ACTIVITÉS « TOUSSAINT » CLUB ADO**

Le conseil municipal, sur proposition du Maire, décide d'entériner les tarifs des activités du club Ado pour les vacances scolaires de la Toussaint comme suit :

PRESTATAIRE Lieu	ACTIVITÉ	TARIF PRESTATAIRE	TARIF FAMILLE
COMMUNE DE SAINT GERMAIN (Saint Germain)	BAL HALLOWEEN	50 € / groupe	5 € / personne

Résultat du vote : A l'unanimité



## TARIFICATION ALSH dont « PÉRISCOLAIRE » et « MERCREDI » RESTAURANT SCOLAIRE & ACTIVITÉS « EXTRA SCOLAIRE »

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a, par délibération n° 2014-D/39 en date du 27 août 2014, fixé la tarification de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, dont « périscolaire » et « mercredi », du restaurant scolaire et des activités « extra-scolaire ».

Il informe le conseil municipal des difficultés de gestion, notamment en matière de personnel, compte tenu des annulations tardives et fréquentes de la présence des enfants inscrits.

Il propose au conseil municipal de fixer les règles d'annulation/modification des inscriptions aux services concernés mais également de fixer un tarif « repas adulte » pour les repas servis au restaurant scolaire.

Le conseil municipal décide de fixer les règles et tarifs suivants à compter du 01 janvier 2015 :

### RESTAURANT SCOLAIRE

Tarif adulte : 5.40 euros le repas.

Les annulations/modifications d'inscription seront acceptées au plus tard deux jours avant la date concernée de participation de l'enfant au service, heure fixée à 14 h 00 dernier délai. Il est entendu par deux jours, deux jours de fonctionnement du restaurant scolaire soit par exemple, le vendredi pour le mardi suivant.

A défaut, la facturation sera émise au vu de l'inscription et non de la participation effective de l'enfant. Seules les absences pour raison médicale ne seront pas facturées sur production d'un certificat médical dans un délai de 48 h 00.

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

A défaut de respect de l'heure de fermeture de l'accueil « périscolaire », la présence supplémentaire des enfants sera facturée 5 euros par ¼ d'heure, sachant que tout ¼ d'heure commencé est dû en entier. Au-delà de 30 minutes de retard, les services de gendarmerie seront alertés.

### ACTIVITÉS EXTRA SCOLAIRE

Les inscriptions seront effectuées par tranche de deux semaines.

La facturation sera effectuée au vu des inscriptions, avec présence ou non des enfants.

Seules les absences pour raison médicale ne seront pas facturées sur production d'un certificat médical dans un délai de 48 h 00.

A défaut de respect de l'heure de fermeture du service, la présence supplémentaire des enfants sera facturée 5 euros par ¼ d'heure, sachant que tout ¼ d'heure commencé est dû en entier. Au-delà de 30 minutes de retard, les services de gendarmerie seront alertés.

### ALSH

Les annulations/modifications d'inscription seront acceptées au plus tard 10 jours avant la date concernée de participation de l'enfant au service pour les « petites vacances » et au plus tard 15 jours avant la date concernée de participation de l'enfant au service pour la période d'été.

A défaut, la facturation sera émise au vu de l'inscription et non de la participation effective de l'enfant, facturation avec ou sans repas, ½ journée ou journée complète.

Seules les absences pour raison médicale ne seront pas facturées sur production d'un certificat médical dans un délai de 48 h 00.

A défaut de respect de l'heure de fermeture de l'accueil de loisirs, la présence supplémentaire des enfants sera facturée 5 euros par ¼ d'heure, sachant que tout ¼ d'heure commencé est dû en entier. Au-delà de 30 minutes de retard, les services de gendarmerie seront alertés.

### **RAPPEL**

Les enfants inscrits une journée ou ½ journée avec sortie doivent fréquenter la structure au moins deux journées ou 4 demi-journées (avec ou sans repas) en supplément des jours de sorties et pendant la même période de vacances.

### **ALSH MERCREDI APRES MIDI**

Les annulations/modifications d'inscription seront acceptées au plus tard le lundi précédent la date concernée de participation de l'enfant au service, heure fixée à 14 h 00 dernier délai. A défaut, la facturation sera émise au vu de l'inscription et non de la participation effective de l'enfant.

Seules les absences pour raison médicale ne seront pas facturées sur production d'un certificat médical dans un délai de 48 h 00.

A défaut de respect de l'heure de fermeture de l'accueil de loisirs, la présence supplémentaire des enfants sera facturée 5 euros par ¼ d'heure, sachant que tout ¼ d'heure commencé est dû en entier. Au-delà de 30 minutes de retard, les services de gendarmerie seront alertés.

*Résultat du vote : A l'unanimité*

## **INDEMNITÉS HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, à la demande de Monsieur le Receveur Municipal, il doit délibérer sur le versement d'heures complémentaires et supplémentaires pour l'ensemble des agents stagiaires, titulaires et non titulaires de la collectivité.

Seuls peuvent prétendre aux Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires les agents appartenant aux grades de catégorie C ainsi que ceux appartenant aux grades de catégorie B.

Le personnel peut être appelé, selon les besoins du service, à effectuer des heures complémentaires dans la limite de la durée légale de travail et des heures supplémentaires au-delà de la durée légale de travail, à la demande de l'autorité territoriale, pour assurer la continuité du service public et répondre aux obligations réglementaires des services.

La compensation des heures supplémentaires peut être réalisée, en tout ou partie, sous la forme d'un repos compensateur et, à défaut de compensation sous la forme de repos compensateur, les heures supplémentaires accomplies sont indemnisées.

La rémunération des heures complémentaires et supplémentaires est subordonnée à la mise en œuvre par la hiérarchie de moyens de contrôle permettant de comptabiliser de façon exacte les heures supplémentaires ou le temps de travail additionnel effectivement accompli.

Le conseil municipal décide d'instaurer, à compter du 1er janvier 2015, les Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (I.H.T.S) pour les agents stagiaires, titulaires et non titulaires de catégorie C et B relevant des cadres d'emplois suivants :

- Rédacteur territorial
- Adjoint administratif territorial
- Adjoint territorial d'animation
- Adjoint territorial du patrimoine
- Agent de maîtrise territorial
- Adjoint technique territorial

Il autorise Monsieur le Maire à procéder au mandatement des heures supplémentaires effectuées par les agents stagiaires et titulaires, à temps complet et à temps partiel, ainsi que des heures complémentaires aux agents non

titulaires à temps non complet appartenant à un grade éligible aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S) cité ci-dessus.

Lorsque les heures supplémentaires effectuées par un agent à temps non complet dépasse la durée du cycle de travail défini par la collectivité pour les agents à temps complet ou lorsqu'elles sont effectuées par un agent à temps complet, leur montant sera calculé conformément au décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002 relatif à l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires.

Le paiement des heures supplémentaires est réalisé dans la limite réglementaire d'un volume qui n'excède pas 25 heures par mois et sur production d'un état mensuel nominatif constatant le nombre d'heures à payer.

*Résultat du vote : A l'unanimité*

### ADHÉSION SERVICE « CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE »

Au vu du projet de convention qui présente les modalités techniques, financières et organisationnelles, le conseil municipal approuve la convention d'adhésion au service commun « Conseil en Energie Partagé » du Grand Troyes.

Il désigne Monsieur Philippe Faivre, référent Energie et Madame Annick Prulhière référent administratif.

*Résultat du vote : A l'unanimité*

Cette Année, la municipalité a décidé de ne pas organiser les vœux du Maire (soit une économie de 2 500 à 3 000 euros) et organisera une galette à la place de la soirée des associations, le vendredi 16 janvier 2015 à 19 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00.







Cérémonie  
Commemorative du 08 Mai  
Victoire de 1945



Cérémonie  
Commemorative du 18 Juin  
Appel du Général de Gaulle



Cérémonie  
Commemorative du 11 Novembre  
Armistice 1918



Cérémonie  
Commemorative du 14 Juillet  
Fête nationale



## 70 ans après le massacre...

**Dimanche 24 Août, lors du 70e anniversaire du massacre de Buchères, sous-préfet, élus, anciens combattants, familles des victimes et survivants étaient rassemblés.**

Le 24 août 1944, 67 Buchérois étaient sauvagement assassinés par des soldats de la 51e brigade des Wafen-SS. Hier, 70 ans après, le massacre a été commémoré, mais le souvenir de ce jeudi noir est encore frais dans les mémoires. À l'instar de la première commémoration du drame, le 24 août 1945, l'évêque de Troyes a été convié à la célébration. Mgr Stenger a ainsi entamé cette journée anniversaire en célébrant une messe en l'église de Buchères, durant laquelle il a dressé un parallèle entre « les événements barbares de cet été dans le monde et le drame de Buchères ». Il a exhorté les nombreux participants à « continuer malgré tout à croire en la bonté de l'homme » et a encouragé les initiatives individuelles allant dans le sens de la paix.

Accompagné de Daniel Lebeau, maire de Buchères, de quelques maires du département, d'élus, d'anciens combattants et des familles des disparus, Mgr Stenger a béni les tombes des victimes enterrées dans le cimetière de la commune.

### Vers le mémorial des martyrs

La cérémonie s'est poursuivie par une procession en direction du mémorial des martyrs, où le sous-préfet de Bar-sur-Aube, Salah Belbelaa, a pris la tête du cortège, lequel s'est arrêté au pied du monument. Daniel Lebeau a le premier pris la parole, reprenant une allocution à la population du préfet Petitbon de 1945 : « Je ne vous prêche pas la haine. Il est possible qu'un jour, les Allemands, pétris dans leur enfance par des mains neuves, deviennent des humains. En attendant, je vous recommande de ne pas oublier ». « Et bien non, nous n'oublierons pas la page des horreurs, elle ne s'est pas complètement refermée », a poursuivi l' élu. « Heureusement, depuis 70 ans, nos relations avec ce grand pays qu'est l'Allemagne ont évolué dans le sens de relations nombreuses. » Et Salah Belbelaa de poursuivre en reprenant le message de Kader Arif, secrétaire d'État aux Anciens combattants et à la Mémoire, spécialement écrit pour cette commémoration : « Ce qu'il s'est passé ici à Buchères il y a 70 ans, les mots manquent pour l'exprimer. Au silence du village en ruines, aux familles brisées, l'histoire n'a pu et ne pourra jamais apporter de réponse. Seul rempart au silence et à l'oubli, les survivants du massacre, par leur témoignage poignant, sont la pierre angulaire d'un important devoir de mémoire. » Un appel solennel des morts du 24 août 1944 a conclu cette cérémonie émouvante.



Bénédition des tombes par  
Monseigneur Stenger



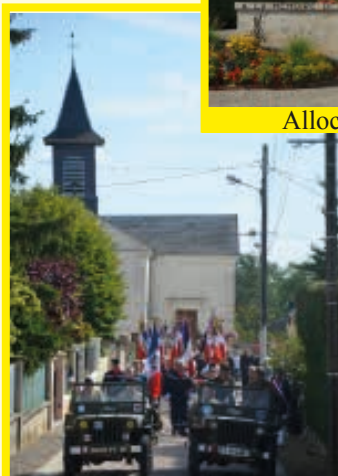
Allocution de M. Lebeau



Dépôts de gerbes



Allocution de M. Belbelaa



Cortège



Une minute de silence en mémoire de nos martyrs





# TRAVAUX



Réfection du carrelage  
des douches de la salle  
des Vigneux

Aménagement d'un  
espace vert - Rue des  
Anémones



Travaux Rue des Prés

Création d'un  
passage pour pié-  
tons - Avenue des  
Martyrs



Démantèlement  
de la station  
d'épuration - Che-  
min de la Voie de  
Vaux



Création d'un  
parterre floral - Rue  
des Aulnes



Création d'une place de  
stationnement pour les  
personnes handicapées  
devant la Mairie



Aménagement  
d'une aire de  
pique-nique et de  
bancs sur l'aire de  
loisirs St Exupery



Réfection des  
écritures du  
Mémorial



## AVANCEMENT DES TRAVAUX ANCIENNEMENT AUX BONNES AFFAIRES



## AVANCEMENT DES TRAVAUX LES VERGERS DE VILLETARD



## ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

Depuis le Mardi 06 Janvier 2015, nous avons commencé, tous les mardis et jeudis soirs, 2 projets lors des activités extra- scolaires.

Pour ces projets, nous avons formé de groupe d'une vingtaine d'enfants.

### 1ER THÈME : LES DÉFIS RÉCYLUM

Les défis « Récylum » se font en partenariat avec les électriciens sans frontières et consistent à réaliser 6 défis: 3 qui nous ont été imposé (Lumi 'Tri, Lum 'Info, Lumi'Box) et 3 que nous avons sélectionné (Lumi'presse, Lumi'Pro, Lumin'Eux).

Ses défis, une fois réalisés contribueront à l'électrification de 15 écoles de village africains (au Bénin, Au Burkina Faso et au Togo).

Nous venons de finir le premier défi Lumi'Tri. Celui-ci a été accompli avec la contribution de Monsieur Faivre, conseiller municipal délégué, ancien agent ERDF. Nous avons visionné des vidéos qui expliquaient aux enfants comment les électriciens sans frontières apportaient de



l'électricité aux pays qui n'en possédaient pas ; nous avons fait des jeux sur le tri des lampes usagées pour apprendre aux enfants où rapporter ces lampes ; nous avons travaillé avec des images et expliqué ce que devenaient les lampes une fois recyclées ; et pour finir, nous avons exposé des compteurs électriques (ancienne et nouvelle génération) afin d'expliquer aux enfants, leurs fonctionnements.

A chaque étape, si les enfants se posaient des questions sur l'électricité, le tri ou toutes autres questions s'y rapportant, l'aide de Monsieur Faivre a permis d'aider à mieux comprendre notre système électrique et comment trier.

A partir de la rentrée de Mars 2015, nous commencerons les défis 2, 3 et 4 qui consistent à créer un fronton pour l'afficher dans un magasin mais nous allons également, fabriquer une boîte pour recycler les lampes.

Si les défis proposés se déroulent sans difficulté, après les vacances de printemps, il nous restera les défis 5 et 7. Ces derniers consistent à rédiger un article de presse et mener une enquête sur l'usage des lampes en collectivité.

Nous espérons ainsi, que les enfants arriveront à convaincre leur entourage de l'intérêt du recyclage.

### 2ÈME THÈME : LES ANIMAUX.

Le deuxième projet, quant à lui traite, sur les animaux.

Des photos et des histoires à lire avec les enfants expliquent la vie des animaux. Il y a 9 fiches d'activités : les trois premières sont terminées.

Celles -ci ont permis aux enfants de nous parler de leur animal de compagnie et d'apprendre la définition des animaux familiers. Certaines histoires parlaient des animaux pour aider les personnes à mobilités réduites, de la maltraitance des animaux, comment les éduquer et l'abandon de ces derniers.

A chaque fois, les enfants ont pu évoquer leurs propres histoires avec beaucoup d'écoute de la part de leurs camarades.

A la rentrée de mars, nous aborderons le thème du droit des animaux, être responsable vis-à-vis de son animal. Pour cela nous allons créer une affiche.





**A.L.S.H**



L'année 2014 c'est 1664 journées enfants; (journée ou demi-journée avec ou sans repas). C'est aussi 4 périodes d'ou-

verture (vacances d'hiver, de printemps, de juillet, d'automne) ainsi que le mercredi.

Elle a été bien remplie pour les enfants, il y a eu différentes sorties et activités : pétanque, piscine, Mc Do, bowling, cinéma, les terres rouges, nuit de dodo, pyjama party, grimprobranches, cité des sciences, chèvrerie, cardoland (parc de dinosaures) Earl la fringale (fabrique de pain)... la ludothèque itinérante la girafe vous a aussi proposé ses jeux et son atelier Kappla...

Les enfants ont pu s'amuser entre copains, faire des activités comme des ateliers cuisine, des activités manuelles : papier mâché, citrouille en pinsucolle...

Les grands jeux (kermesse, chasse aux bonbons) les animations lecture à la bibliothèque, pâte à sel, dessins sur les vitres, peinture, hérisson en papier...

Nous avons fait, comme à chaque fois, des conseils de vacances où chaque enfant a pu s'exprimer sur les vacances (s'il a aimé les sorties, les goûters, ce qu'il aimerait comme sorties et goûter aux prochaines vacances...) et nous votons à chaque fois le thème des vacances suivantes.

Ainsi pour les vacances de février (du 23/02 au 06/03/15) nous avons choisi le thème des cow-boys et des indiens pour le carnaval.

Nous fabriquerons des déguisements sur ce thème et nous défilons dans les rues de la commune, nous irons voir brûler M. Carnaval. Il y aura aussi des sorties telles que, patinoire, et des activités et animations diverses.

Nous continuerons de raconter nos vacances dans notre journal : Cap sur Buchères avec des photos, articles et dessins faits par les enfants.

**Prévision 2015**

- Ouverture de l'ALS H au printemps : du 27/04 au 08/05/15

Avec des sorties et activités sur le thème qui sera voté lors des vacances de février ; et certainement plantations de fleurs pour la commune

- Ouverture de l'ALS H en juillet : du 06/07 au 31/07/15

Avec un thème voté par les enfants en avril.

Nous ferons des sorties telles que : Du poney, du mini quad aux Terres Rouges... Une nuit de dodo pour les petits, after pour les grands, un repas à l'envers, un café des parents, des dessins faits sur les murs du préau de l'école, seront certainement organisées, et des activités et des ateliers cuisine en tout genre tout cela réfléchi et mis en application avec le concours des enfants lors des conseils de vacances.

Le secteur enfance jeunesse, c'est aussi, un accueil périscolaire pour le matin de 7h30 à 8h50, le midi de 12h00 à 12h30 ainsi qu'à 13h30 et 13h50 et le soir de 17h00 à 18h00. Dorénavant, un service extra-scolaire de 16h15 à 17h00 avec en prévision les défis recylum (à partir de janvier) sur le recyclage des lampes, sur les animaux...

Ainsi qu'un service de cantine de 12h00 à 13h50 réparti en 2

services avec les maternelles mangeant lors des 2 services (avec tous les petits au 1er service) pour une meilleure organisation à table.

Cela représente environ 90 enfants: avec entre 20 à 25 maternelles et 50 à 55 primaires.

Pendant ces temps nous faisons des activités manuelles, préparation des tables pour Noël (création des menus, de décorations), fabrication d'objet pour les fêtes des mères et pères, coloriages en tout genre, jeux en extérieur et jeux de société, des légos, des kapplas... et bien sûr jeux entre copains aussi.

Pour tous renseignements (ALS H, périscolaire) joindre Alexandra au 06.10.62.84.26. Pour tous changements pour la cantine joindre Virginie au 06.10.18.77.43.





## CLUB ADOS

**L**e club ados est ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans (11 ans mais collégiens)

La structure d'accueil est située rue des Aulnes (au-dessus de la salle des fêtes)

Le club ados se compose de 2 salles d'activités : 1 pour les activités avec baby-foot, billard, ping-pong

Une autre avec un espace « détente » canapés +TV +lecteur DVD + jeux société + coin cuisine et repas + bureau.

Le club est ouvert les mercredis de 13h30 à 17h30 et pendant les vacances scolaires (sauf Noël et le mois août).

**U**ne adhésion de 20 euros est à régler en Mairie pour l'accès au club ados (période du 1er juillet 2014 à juin 2015) renouvelable chaque année.

Un jeune n'habitant pas Buchères peut s'inscrire au club ados mais uniquement par parrainage d'un

autre jeune de la commune et après acceptation de la responsable du club et des élus.

Un dossier d'inscription annuel est à remplir chaque année (fiche de renseignements parents/jeune, fiche sanitaire, règlement intérieur du club ados, charte du bien vivre ensemble au club ados et **UN CERTIFICAT MÉDICAL ATTESTANT QUE LES VACCINS SONT A JOUR ET QUE LE JEUNE EST APTE A LA PRATIQUE DU SPORT.**

**P**our le fonctionnement : Un flyer d'activités est envoyé à chaque période de vacance.

Aucun argent n'est demandé aux jeunes pour les sorties (sauf si spécifié sur le flyer d'activités)

La facturation est envoyée aux parents chaque fin de vacance.

Nous comptons 35 inscrits pour l'année 2014 (à la date du renouvellement de l'adhésion annuelle)

L'année 2014 a été riche en nouvelles activités et sorties.....avec atelier Girly (pose vernis + tatouage éphémères), des soirées à thème

(comme carnaval, halloween, boîte de night....) atelier remise en forme, atelier peinture, camp canoë/kayak, différentes sorties walygator, grotte champ retard, journée manga (dessin, repas sushi), light painting, foot 3 indoor, atelier poterie, olympiades, journée lacs + pédalos....balades à vélo, run and bike, ball trap lazer.....jeux divers au club ados (basket, volley, badminton...)

Beaucoup de sorties et ateliers se font en commun avec les autres clubs de la région.

Ce qui permet aux jeunes de la commune de découvrir différents horizons et de rencontrer d'autres jeunes.

**N**ous mettons tout en œuvre pour que l'année 2015 soit riche de propositions et d'investissements de la part des jeunes.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à contacter Virginie la Responsable du club ados  
06.10.18.77.43



## LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Lieu incontournable de la culture locale, la bibliothèque municipale a toujours le vent en poupe. Marie-B, bibliothécaire à Buchères depuis 2001, est partie en retraite cette fin d'année. Arnaud est désormais accompagné de Christine depuis le 01 Décembre.

### LES ACTIONS CULTURELLES

Les actions culturelles à la bibliothèque se déroulent, en règle générale, tous les deux mois et sont à destination des familles. Dans ce dernier cas des affiches, la presse, un envoi d'informations à partir de notre fichier d'adhérents et le service communication de la ville de Buchères vous tiennent informés de la programmation. Cette année, plusieurs animations, Bébés lecteurs, lectures de contes, etc, se sont tenues au sein de la bibliothèque.

### L'ACCUEIL

L'accès à la bibliothèque municipale et la consultation sur place des documents ou ouvrages sont libres, gratuits et ouverts à tous.

### LA BIBLIOTHÈQUE PRATIQUE

Horaire d'ouverture :

Lundi : 16H15-18h30

Mercredi : 14h-18h30

Samedi : 9h-12h

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le prêt des documents et l'accès aux services sont réservés aux adhérents à jour de cotisation (valable un an de date à date).

La cotisation est de 5 € pour les adultes, 10 € pour les familles et gratuite pour les enfants mineurs.





**AC FORAGE**

14 Rue de la Gare - 03.25.41.99.66

D-7

**ARNAUD DUVERNOY (Ambulances)**

9 Rue Gilbert Brisson - 03.25.75.04.05

C-4

**ANTIQUITES GUY**

36 Route de Maisons Blanches - 03.25.41.91.83

D-5

**ANIMACLOWN 10**

Clown Magie sculpture sur ballons -03.25.80.34.55

C-4

**AU CYGNE FLEURI (Fleuriste)**

19 Avenue des Martyrs - 03.25.41.92.89

C-4

**AU TOURBILLON DU TEMPS (Horlogerie)**

3 Route de Maisons Blanches - 03.25.81.79.22

D-4

**AUBENERGIE Couverture solaire photovoltaïque**

29 Rue du Bourg - 06.12.51.08.87

D-5

**BAR LA PARENTHÈSE**

19 Route de Maisons Blanches - 03.25.43.92.78

D-4

**BRASSERIE DE L'HORLOGE**

Rue Azalées SIVU Parc Sud - 03.25.46.62.51

E-7

**BRM**

14 Rue de la Gare - 03.25.73.19.73

D-7

**CABINET D'EXPERTISE (Alain Amat)**

4 Route de Maisons Blanches - 03.25.46.10.19

D-4

**CAROSSERIE BONENFANT**

24 bis Route Maisons Blanches - 03.25.40.34.00

D-4

**CDM (Vente de matériaux Bâtiments)**

39 Avenue des Martyrs - 03.25.71.20.71

B-3

**CMB (Menuiserie)**

2 Ter Rue de Courgerennes - 06.63.97.97.79

B-4

**COSTE ET GUENARD SA (Porte monnaie électronique, système d'accès)**

1 Impasse Saint Michel - 03.25.41.74.33

C-4

**COVEMA SNC Concessionnaire Mercedes**

50 Avenue des Martyrs - 03.25.71.37.00

B-4

**CSVRD Terrassement assainissement voirie**

32 Rue du Bourg - 03.25.41.08.16

D-5

**D.I.E.G Dépannage Installation Electricité Générale**

10 Route de Maisons blanches - 06.83.20.33.75

D-4

**DISLAUB (distillerie)**

3 Route de Dijon - 03.25.41.64.30

D-6-7

**ENTREPRISE URSELLA (carreleur)**

36 Avenue des Martyrs - 03.25.41.76.93

C-4

**ETS MONNY JEAN-MICHEL (Démolition matériaux anciens locations bennes désamiantage)**

8 Route de Dijon - 03.25.81.66.96

E-6

**ESTI SARL Tuyauterie industrielle**

10 Rue de Villetard - 03.25.73.68.03

C-4

**ETS GOUET Plâtrerie**

3 Rue des Herbuates - 06.74.22.93.37

C-4

**ETS RAGON Peinture, vitrerie, revêtement de sols**

24 Rue de Villetard - 06.76.75.69.55

C-4

**ETS ROCHA Commerce de gros de matériel agricole**

41 Avenue des Martyrs - 03.25.45.00.00

B-3

**FALDECO (peinture, sols, ravalements de façade, isolation extérieur, vitrerie)**

1 Impasse le Village - 06.85.32.05.28

C-5



**FLORELLE COIFFURE**

19 Avenue des Martyrs - 03.25.41.98.90

C-4

**POINT P - BMCE**

12 Route de Verrières - 03.25.41.00.42

D-7

**GARAGE DE MAISONS BLANCHES**34 Route de Maisons Blanches -  
03.25.41.81.09

D-5

**PRO ARMATURE CHAMPAGNE**

41 Avenue des Martyrs - 03.25.83.14.14

B-3

**HOTEL FORMULE 1**

Zac de l'Ecluse des Marots - 08.91.70.54.20

E-7

**RELAIS POSTE**

3 Route de Maisons Blanches - 03.25.81.79.22

D-4

**HOTEL GRILL CAMPANILE**

52 Avenue des Martyrs - 03.25.49.67.67

B-4

**SARL MERLATEAU Maçonnerie**

6 Rue de la Gare - 03.25.41.99.66

D-7

**HOTEL PREMIERE CLASSE**

52 Avenue des Martyrs - 08.92.70.72.63

B-4

**SCIERIE DE BUCHERES**

4 Route de Verrières - 03.25.81.88.02

D-7

**J-L C Electricité**

4 Rue du Bourg - 06.49.76.79.93

D-5

**SKANDIMEX SARL Equipement de conservation des grains, commerce de gros non spécialisé et préparation d'aliments pour bétail**

8 Route de Courgerennes - 03.25.75.58.81

B-4

**LOXAM TROYES SUD**

6 Route de Dijon - 03.25.41.84.38

D-6

**SOREIP Travaux de menuiserie bois et PVC**

2 Rue de la Gare - 03.25.40.51.97

D-7

**LTT TRANSPORT**

2 Route de Verrières - 03.25.41.81.69

D-6

**STE Service Technique Economique Stockage logistique**

5 Rue des Aulnes - 03.25.43.94.05

D-5

**TRANSPORT PEDRETTI Marchandises**

2 Route de Verrières - 03.73.27.50.11

D-6

**TRANSPORT BALLERAY**

2 Rue des Navettes - 03.25.41.84.16 / 06.09.84.84.36

D-4

**ONGLE CHIC Prothésiste ongulaire**

6 Rue des Anémones - 06.28.26.47.79

D-7

**Commerce de détail non alimentaire sur éventail et marché- GOLZAN Eric**

19 Rue des Vaucelles - 03.25.75.55.96

B-5

**PASS Construction d'ouvrage de génie civil**

6 Route de Dijon - 03.25.41.60.34

D-6

**PEPINIERES DUMONT**

42 Avenue des Martyrs - 03.25.41.84.87

B-4

**VIVESCIA Coopérative agricole**

8 Route de Verrières - 03.25.41.95.61

D-7

**PIZZA NAUDOT**

3 Rue des Mésanges - 06.09.38.45.41

B-4

**W&B CREATION - Création de site internet et aide juridique aux entreprises**

2 Impasse Saint Michel - 06.51.05.28.42

C-4







## LISTE DES ASSOCIATIONS

<b>ADMR</b> - Association d'aide à domicile Madame Chantal FESTUOT	03.25.41.98.48
<b>AJHA</b> - Association de jeux d'histoire Aubeoise Monsieur Philippe JULLIARD	06.12.62.02.77
<b>AMICALE DES PARENTS D'ELEVES</b> Monsieur Bruno GUELORGET	06.04.43.74.27
<b>AMICALE DES SAPEURS POMPIERS</b> Monsieur Pascal TALLOT	06.23.57.22.21
<b>ASB FOOT</b> Monsieur Rachid KARA	06.82.60.64.61
<b>ASCLB</b> - Danse de salon Monsieur Philippe BERNAUER	03.25.41.83.14
<b>UNC</b> - Association des anciens combattants Monsieur Claude FRIMIN	03.25.82.10.01
<b>LES CONCERTS VINTEUIL</b> - Groupe de musique classique Monsieur Michel DESTRIAT	03.25.41.84.90
<b>BUCHER'GYM</b> - Gymnastique Madame Arlette GEOFFROY	03.25.79.48.18
<b>CLUB DE L'AMITIE</b> - Créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre personnes âgées. Monsieur Jack TOUTEE	03.25.41.76.47
<b>COMITE DES FETES</b> Madame Stéphanie JULLIARD	03.25.46.76.33
<b>FOOT 2000</b> Monsieur Philippe PROTIN	06.20.79.17.27
<b>FOOTBALL CLUB LUSITANIEN</b> Monsieur Fernando DE OLIVEIRA	06.21.33.84.96
<b>FRANCE ADOT 10</b> - Association pour les dons d'organes et de tissus humains Monsieur Jean-Paul BARTHELEMY	06.61.05.76.30
<b>LES AMIS DE LA FORET ET DE LA NATURE</b> Monsieur Christian PARACHOUT	06.95.92.35.75
<b>PHIMADELPHIE COUNTRY</b> - Cours de danse country Delphine et Bérange	06.98.13.62.59 et/ou 06.22.00.65.22
<b>SCRAP BUCHEROIS</b> Madame Stéphanie JULLIARD	03.25.46.76.33
<b>SECOURISTES DE LA CROIX BLANCHE</b> - Entraînement et formation de secourisme Monsieur Philippe PAPEGAEY	06.85.37.65.87
<b>S'TRELLA</b> - Cours de danse, Modern Jazz, Zumba, etc... Madame Caroline RIO	06.50.06.96.25
<b>SOCIÉTÉ DE CHASSE</b> Monsieur Emmanuel DOSNON	03.25.37.88.64
<b>TENNIS CLUB DES DEUX VALLÉES</b> - École de tennis Monsieur Nicolas KUZMA	06.73.89.27.03
<b>TROYES AUBE JUDO</b> - Ecole de judo Monsieur Pascal BARTOLI	06.24.89.37.78
<b>UV BUCHERES</b> - Club cycliste Monsieur Jean-François PHILIPPON	06.12.37.36.23
<b>YOGA DETENTE BUCHEROIS</b> - Pratique du Yoga Madame Odile FERREBEUF	03.25.43.08.90

## BUCHER'GYM

La Gymnastique volontaire est une pratique éducative, de proximité et en groupe d'activités physiques diversifiées organisées en séances. Les exercices dynamiques et variés construits à partir de différentes techniques (fitness, danse, stretching, gym douce, sports collectifs...).

C'est une pratique non compétitive qui est accessible à tous publics. Elle sert d'accompagnement pour entretenir, améliorer, dynamiser la santé, le bien-être ainsi que les relations sociales.

Chaque mercredi soir de 18h00 à 19h00, la nouvelle prof de gym, Anne-Sophie Leblond et Arlette Geoffroy, la Présidente vous accueillent dans la salle polyvalente de Buchères.



Les 2 premières séances d'essai sont gratuites.

Pour tous renseignements, contacter Arlette au  
06.68.98.55.96 ou 09.86.26.53.85

## A.S.C.L.B - Danse de salon

Qui n'a jamais rêvé en voyant évoluer un couple de danseurs émérites lors d'un thé dansant, d'un bal ou d'une fête de pouvoir se mouvoir à leur image avec grâce et aisance sur la piste de danse.

Alors en piste pour la danse de salon avec l'association sportive culturelle et loisirs de Buchères, qui a été créée en septembre 2001.

**C'est reparti...! pour la quatrième année.**

Vous souhaitez apprendre à danser ou vous perfectionner, vaincre votre timidité, rencontrer d'autres personnes ou tout simplement vous faire plaisir, alors rencontrons-nous pour apprendre à danser les pas de la Valse, du Tango, Paso-doble, Cha-cha, Boléro, Rumba, Rock, Madison, etc...

Monsieur Bonchrétien, notre animateur de danse, est un homme d'expérience, il fait preuve de beaucoup de patience avec nous. L'ensemble des adhérents présents se feront un plaisir de vous accueillir et s'efforceront de répondre à vos attentes.



lir et s'efforceront de répondre à vos attentes.

**Rejoignez-nous dans une ambiance sympathique...**

Les cours se déroulent tous les jeudis soirs de 19h00 à 20h30 dans la salle des fêtes de Buchères.

Le premier cours d'essai est gratuit.

Le bureau de l'A.S.C.L.B. remercie la municipalité de Buchères pour le prêt des locaux et la subvention accordée.

Pour tous renseignements, contacter

M. Philippe BERNAUER  
18 rue des Navettes  
10800 Buchères  
03.25.41.83.14  
(heures repas)



## CLUB DE L'AMITIÉ

Fondé en 1980, le club de l'Ami-tié de Buchères s'est donné pour vocation de créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre tous ceux qui sont prêts à partager les principes fondamentaux qui les animent : générosité, responsabilité, tolérance et solidarité.

Le mouvement des Aînés Ruraux, auquel appartient le club de l'Ami-tié, existe sous cette appellation depuis plus de 50 ans. Il a pris ses racines, comme ici à Buchères, dans le monde rural auquel il a toujours été profondément lié. Mais, si cette notion de ruralité est toujours bien présente, avec les mutations de notre société, le mouvement s'est ouvert aux plus jeunes retraités et à des clubs et associations situés en zones urbaines ou périurbaines. Dans le but de donner un second élan au mouvement, une nouvelle appellation a donc été choisie : « Générations Mouvement » en y maintenant attaché « Les Aînés Ruraux », identité visuelle d'origine. Notre club de Buchères, village désormais rattaché au « Grand Troyes », répond trait pour trait aux aspirations profondes du mouvement national. Le club a donc décidé de modifier ses statuts pour se ratta-

cher à l'appellation générique « Générations Mouvement » et moderniser sa propre appellation « Club de l'amitié du 3ème âge », beaucoup trop restrictive par rapport à ses aspirations. Ces changements, ont été entérinés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 4 février 2014. Ainsi, notre association, désormais tout simplement dénommée « Club de l'Ami-tié de Buchères », est ouverte sans restriction au monde extérieur.

Les 48 adhérents actuels continuent à se réunir les 1er et 3ème mardis après-midi de chaque mois à la salle Roland Thépenier, salle communale des associations, avec les activités d'origine, jeux de société, marche, travaux d'aiguilles, de crochet et travaux d'art ouverts à toutes les inspirations. Ils participent aux réunions et activités des clubs du secteur : Clérey, Isle-Aumont, Saint Léger près Troyes, Saint Parres lès Vaudes, Villemoyenne, Montaulin et Moussey, et même au-delà avec le club de Dosches, assurant ainsi les liens entre villages que notre vie moderne tend à faire disparaître.

Avec la fédération départementale, ses adhérents participent aux 2 voyages d'une semaine qu'elle

organise chaque année ainsi qu'aux différentes activités qu'elle met en place :

**• de loisirs :**

- Le loto départemental,
- Le challenge de belote,
- La journée de l'amitié (qui rassemble plus de 500 personnes),

**• De solidarité :**

- Le Téléthon,
- Aide aux aidants
- Aide aux populations de Madagascar (Action-Solidarité-Madagascar-Aube)

**• Culturelles :**

- Questions pour les Aînés,
- Concours remue-méninges
- Concours annuel de photos (thème 2014 : « cascades et cours d'eau »)

**• Avec la MSA et GROUPAMA :**

- PEPSEUREKA (culture de la mémoire)
- Ateliers du bien vieillir,
- Présence verte,
- Remise à niveau du code de la route et conduite accompagnée.



### Calendrier prévisionnel des manifestations du club en 2015

Lundi 9 mars:

Concours de belote (salle polyvalente)

Samedi 2 mai:

Exposition vente de printemps (salle Roland Thépenier)

Samedi 17 octobre:

Repas interclubs (salle polyvalente)

Samedi 12 décembre:

Repas de Noël du club (salle polyvalente)

A définir:

Un éventuel loto au cours du second semestre.

## AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'amicale des parents d'élèves (ADPE) est une association qui a pour vocation d'organiser des manifestations afin de créer du lien entre les buchérois, en particulier les parents d'élèves, et de récolter des fonds pour l'école primaire et maternelle de Buchères. Ainsi, les maîtresses peuvent financer des sorties pour les élèves tout au long

de l'année scolaire.

Un chèque de 3500 € a été remis une nouvelle fois cette année à Madame Devavry, directrice de l'école, lors de notre dernière assemblée générale (septembre 2014).

À nos manifestations "traditionnelles" (soirée poker, vide-grenier puériculture, kermesse de fin

d'année scolaire...), nous avons ajouté cette année :

- une très réussie chasse à l'œuf au mois d'avril 2014,
- notre marché de Noël à la fête organisée par la mairie et le comité des fêtes, lors de laquelle nous offrons le goûter aux enfants.

### Les membres du bureau

**Président:** Bruno GUELORGET

Tél : 06 04 437 427

**Vice-trésorière:** Audrey CANTIN

Tél : 03 25 73 68 99

**Vice-secrétaire:** Florelle PARIS

**Secrétaire:** Cathie BAGUET

**Membre:** Esther MATHIEU

Tél : 03 10 95 55 63

**Trésorière :**Christelle BOURDICAUD

Tél : 06 82 20 34 30

**Vice-président :**Fabrice BLIN

Tél : 06 62 88 22 44

## TROYES AUBE JUDO



Le TROYES AUBE JUDO assure des cours de judo avec un de ses professeurs, Madame Caroline DENIZOT, diplômée d'État. Ces cours ont lieu dans la salle des Vigneux tous les mercredis après-midi de 14h00 à 16h30. Il est encore possible de s'inscrire (tarifs dégressifs), deux essais sont proposés aux enfants afin de découvrir l'activité judo.

Pour plus de renseignements concernant les cours et les tarifs, n'hésitez pas à contacter le TROYES AUBE JUDO au 06.27.39.49.86 ou par mail au [troyesaubejudo@sfr.fr](mailto:troyesaubejudo@sfr.fr). <http://www.troyesaubejudo.fr>

## LE COMITÉ DES FÊTES

Le COMITÉ DES FÊTES DE LBUCHERES a tenu son assemblée générale le 4 octobre 2014.

Presque tous les membres étaient présents et surtout plusieurs nouveaux membres ce qui est réconfortant pour l'équipe en place. M le Maire a répondu à notre invitation et assisté à l'ensemble de l'assemblée.

**La Présidente a dressé un bilan très positif de toutes nos organisations de 2014 et de nos participations à certaines manifestations locales.**

- Le repas des aînés ou un petit ballotin de chocolat a été remis à chaque convive le samedi 15 novembre 2013.
- L'arbre de NOËL des enfants du

14 décembre 2013 : un jouet a été offert à chaque enfant présent en fonction de son âge ce qui a été apprécié par les familles.

- Le loto du 2 mars a été réussi malgré une moins bonne fréquentation que les années précédentes; ceci étant dû à l'organisation d'autres lotos dans des localités proches. En 2015 il sera programmé à une autre date.
- Une soirée théâtrale le 23 janvier au tarif populaire de 5 euros l'entrée ; organisée avec la troupe GUILLEMIGELE a connu une bonne fréquentation ; la prestation de la troupe a ravi le public présent.
- Le thé dansant du 2 février a connu un très bon succès avec l'or-

chestre venu de l'YONNE de KARINE GIRAULT qui se produisait pour la seconde fois consécutive et qui avait séduit les danseurs en 2013 et qui n'ont pas hésité à revenir.

- Le vide-grenier du 8 juin a connu un franc succès grâce à un temps clément, il faut toujours déplorer la négligence de certains participants qui laissent beaucoup de débris sur place, des mesures seront envisagées en 2015 pour remédier à cette situation ; des photos ont été prises et seront exposées pour sensibiliser les exposants en 2015.
- Le 14 juillet organisé aussi en collaboration avec la Municipalité a été aussi une réussite,

Le très bon bilan financier a été présenté par le trésorier sortant Jean-Claude MENNERET . Les deux rapports ont été adoptés à l'unanimité.

### Le bureau du Comité des fêtes

JULLIARD Stéphanie	Présidente	41 Route de Maisons blanches	03.25.46.76.33
HUBERT Frédéric	Trésorier	6 Route de Maisons Blanches	09.84.10.39.41
RICHARDON Jean-Pierre	Trésorier adjoint	2 Rue des Herbuates	03.25.41.85.377
BAZIN Noël	Secrétaire	20 Rue des Herbuates	06.84.11.81.62
BAGUET Cathy	Secrétaire adjointe	10 Rue du Poirier Saint Jean	07.82.09.16.13

### PROGRAMME 2015

- **24 janvier** : soirée théâtrale avec la troupe GUILLEMIGELE de Crenay
- **1er février** : thé dansant avec KARINE GIRAULT orchestre Icaunais de 5 musiciens déjà venu à 2 reprises.
- **22 février** : le traditionnel LOTO
- **14 juin** : Le traditionnel vide grenier
- **14 juillet** : la fête nationale en collaboration avec la municipalité



Le secrétaire Noël BAZIN a précisé que la brochure d'accueil éditée fin 2011 toujours mise à disposition au secrétariat, sera actualisée fin 2014. Il a aussi informé qu'il se renseigne actuellement sur les conditions d'une organisation éventuelle d'une soirée théâtrale ou un spectacle de cabaret avec la troupe la Compagnie des Gens de Châtillon Sur Seine dont le metteur en scène est un Audois. Il propose de mettre sur pied une sortie dans un cabaret parisien pour les bénévoles ; elle pourrait être élargie à la population de Buchères . Ces deux propositions seront examinées précisément dès la prochaine réunion du bureau. La population sera informée sur les choix opérés.



## TENNIS CLUB DES DEUX VALLÉES



L'année qui vient de s'écouler nous a donné beaucoup de satisfactions tant sportives qu'humaines, sur proposition du Comité de l'Aube de Tennis, le Club a été récompensé pour son dynamisme et ses actions envers les jeunes et s'est vu remettre le Challenge 2014 du Conseil Général de l'Aube.

En 2013 les membres du bureau du TC2 Vallées se sont fixé 3 objectifs. En 1 la formation, en 2 la convivialité, en 3 la compétition.

### **Bilan à mi-mandat :**

La formation : L'embauche de notre 2ème Educateur Sportif Vincent Barré est une réussite c'est pourquoi nous avons prolongé de 2 ans son CDD Emploi Avenir jusqu'au 31 Août 2016.

Notre école fonctionne 30 semaines de septembre à juin en dehors des vacances scolaires. Nous avons pu grâce à Sébastien BLUM, Vincent BARRE et nos 3 initiateurs bénévoles, Stéphane Philippe, Guillaume Marty et Rémi Kuzma répondre à la demande croissante de nos adhérents.

Le changement des rythmes scolaires était pour nous une inquiétude, la saison 2015 est lancée et après plusieurs heures de modifications de planning nous avons pu répondre à la demande de tous.

Ce changement n'a pas eu d'impact sur les effectifs mais uniquement sur l'organisation avec une augmentation des créneaux le samedi.

Autre point positif, nous avons enfin pu obtenir l'agrément de l'Inspection d'Académie pour que nos professeurs puissent intervenir pendant le temps scolaire et faire profiter aux classes de CP au CM2 de Buchères de nos Tennis couverts. L'objectif principal de cette intervention a été de faire découvrir le tennis aux enfants en s'amusant tout en contribuant au développement de leurs capacités physiques. Action qui sera renouvelée en 2015.

2ème priorité: La convivialité, l'envie de rester et de venir dans notre club

Nos effectifs ne cessent d'augmenter, depuis maintenant 3 ans nous sommes au-dessus des 200 licenciés ce qui nous place au 3ème rang des clubs du département.

La saison 2015 se présente très bien, nous sommes déjà 182 inscrits, nombre jamais atteint dès les premiers mois d'une saison.

L'année a été riche en moments de convivialité puisque nous avons organisé 8 manifestations avec 2 tournois ouverts à tous 1 en Novembre pour les jeunes et 1 en Juillet pour les adultes, 1 tournoi interne Dames, la traditionnelle Soirée Costumée .

Le Masters en Février attire de plus en plus de spectateurs, nous avons innové avec les jeunes du Club qui ont officié comme ramasseurs de balles Pour le 4ème Masters pré-

vu les 13,14 et 15 Février 2015, des trophées ont été mis en jeu et seront définitivement acquis après 3 victoires,

Un tournoi de double en juin qui clôture les championnats par équipes, et la 1ère organisation d'un tournoi de double surprise baptisé TENNIS BY NIGHT en musique qui a connu un vif succès.

3ème priorité: le sportif: Si les 2 premières priorités sont atteintes, le sportif suivra.

### **5 titres de Champion de l'Aube**

Par équipes en 9 ans filles et garçons et en mixte 3ème série.

En individuel avec 2 titres chez nos Dames complété par un titre de Championne de Champagne en + 45 pour Cécile GUENARD.

Nous tenons à féliciter plus particulièrement nos filles qui tout en étant moins nombreuses nous donnent les plus belles satisfactions au niveau des résultats avec 3 équipes engagées lors des championnats adultes, plusieurs titres et surtout le maintien en DQN4 ce qui n'était pas gagné pour une 1ère fois à ce niveau sans renfort extérieur.

Bravo également à notre équipe B1 Homme qui imite l'équipe Dame et monte en DQN4 le plus haut niveau régional.

Pour tous renseignements sur les entraînements jeunes ou adultes et les stages de perfectionnement durant les vacances scolaires, vous pouvez contacter Vincent Barré au 06 58 93 72 79.

Pour avoir des informations sur les adhésions de notre club, vous pouvez consulter le site internet du club : [www.tc2vallées.com](http://www.tc2vallées.com) ou vous rendre sur les terrains couverts Rue du Châtelier le mercredi de 13h30 à 20h00, le samedi de 9h00 à 12h00.

## LES CONCERTS VINTEUIL



Les Concerts Vinteuil :  
la musique classique à  
l'honneur !

Depuis l'an 2000, l'Association Les Concerts Vinteuil, qui tire son nom d'un compositeur fictif inventé par Marcel Proust, organise des concerts et des rencontres musicales diverses et variées (environ 5 par an à Troyes et dans le département de l'Aube). Elle permet à des solistes de se produire en récital, à des formations de musique de chambre plus ou moins nombreuses, allant du duo au quintette, de proposer un répertoire original et toujours apprécié par un public de plus en plus nombreux.

Soutenue par la Ville de Buchères et le Conseil Général de l'Aube, l'Association a noué de nombreux partenariats avec des acteurs culturels locaux, tels la radio RCF, le label Polymnie, la Maison du Boulanger,

le chœur Maurice Emmanuel, le festival Art & Spiritualité, le luthier Laurent Demeyere, l'association Temps forts. En 2012, la salle des fêtes de Buchères a accueilli le compositeur Jean-Jacques Werner et en 2013, le Quatuor Adélyls et le récitant François Castang, ancien animateur d'émissions sur France Musique.

Le dimanche 11 janvier 2015 à 10h30, le pianiste concertiste Denis Pascal nous fait le plaisir et le grand honneur de venir jouer dans notre Salle des Fêtes, dans le cadre de la saison des Concerts Vinteuil, en avant-première de son récital prestigieux à la Salle Gaveau à Paris : des oeuvres de Chopin sont au programme de ce récital exceptionnel, notamment des Polonaises, la Barcarolle etc.



Si vous souhaitez être informés directement de nos différentes manifestations, (en entrée libre), n'hésitez pas à nous faire parvenir vos coordonnées (adresse mail ou adresse postale à votre convenance) à [contact@concertsvinteuil.net](mailto:contact@concertsvinteuil.net)

## FRANCE ADOT 10

### Association pour le don d'organes et de tissus humains de l'Aube

FRANCE ADOT a pour objectifs:

- favoriser l'esprit de solidarité et de fraternité humaines, de susciter et promouvoir l'information du public et des scolaires en faveur des dons:

- d'organes
- de tissus humains
- de cellules

- de veiller au respect du caractère bénévole, anonyme et gratuit des dons selon la réglementation en vigueur;

- de créer tout lien de solidarité entre ses membres et de leur diffuser toutes informations utiles, propres à développer et faciliter les dons d'organes, de tissus humains et de cellules;

- d'entretenir des contacts entre tous ses membres, et de servir de trait d'union entre les adhérents et les instances fédérales;

- de diffuser et de promouvoir la carte de volontaire au don d'organes éditée par FRANCE ADOT;

- d'assurer la représentativité de ses adhérents auprès des organismes publics ou privés départementaux ayant les mêmes objectifs que FRANCE ADOT 10, ou intervenant dans les domaines médicaux et paramédicaux.



Vous pouvez contacter  
FRANCE ADOT 10  
et son Président  
Jean-Paul BARTHELEMY  
au 06.61.05.76.30



## L'UV Buchères

### L'UVB AU SOMMET

Un petit club de banlieue qui a tenu ses engagements toujours plus... c'était la promesse de la saison dernière !

L'UVB termine enfin 1er par l'équipe au classement départemental UFOLEP et de loin, avec plus de 1000 points sur le second le T.A.C.

Après on soulignera en individuel, les deux titres de cham-

pion régional de Frédéric Vaucaire et Yoan Carpentier, plus un titre départemental pour ce dernier, les 132 podiums avec 54 victoires soit 10 de plus que 2013. Une 4ème place au pied du podium des Frances pour Yoan Carpentier, le vainqueur du Prix de Buchères. La barre est bien haute et il sera difficile de battre ce record après cette très bonne saison.

Notre effectif reste stable avec 80 licenciés. Nos organisa-

tions connaissent toujours autant de succès avec une course en plus en FFC pour 2015, au parc logistique.

Les couleurs de Buchères ont été portées bien loin, honorablement au-delà de notre département et même de l'hexagone puisque notre nouvelle recrue, Jean-Claude Declois, a terminé 25ème sur 100 au championnat du Monde sur route individuelle amateur FFC en Slove-

nie. Bravo à toute l'équipe de l'UVB et un grand merci à nos fidèles sponsors, la commune de Buchères avec ses élus ainsi que les pompiers pour nos organisations locales.



Prix de Montceaux les Vaudes - Frédéric Vaucaire



Prix de Buchères - Yoan Carpentier

### ORGANISATIONS 2015

- 4 Janvier : Cyclo-cross de Buchères
- 12 Avril : Prix de la Chapelle Saint Luc
- 26 Avril : Prix des commerçants de Buchères
- 10 Mai : Prix de Vaudes
- 13 Juin : Prix du Parc Logistique UFOLEP
- 20 Juin : Prix du Parc Logistique FFC
- 18 Juillet : Prix de l'Horloge de Buchères
- 03 Octobre : Course de VTT à Verrières
- 21 Novembre : Banquet
- 22 Novembre : Loto





Pour notre association, impliquer les citoyens dans la gestion de nos forêts et nos espaces naturels, c'est une façon efficace de protéger notre environnement. C'est pourquoi les « Amis de la forêt et de la nature » agissent en faveur d'un accès à l'éducation à l'environnement sous l'angle d'une connaissance plus avertie que la seule perception visuelle au travers d'une promenade.

L'année 2014 a été riche en événements avec au printemps la visite commentée de la Vallée des Viennes par le représentant Jean-Pierre ABEL du Grand Troyes et Claudie LEITZ, directrice du Syndicat DEPART\*. Le dispositif administratif « Trames vertes et bleues » s'est révélé indispensable et cohérent dans le secteur de Troyes visité. En septembre dernier notre groupe de près d'une trentaine de personnes s'est déplacé sur deux jours pour découvrir : 1) dans le Nord-Est de l'Aisne la gestion raisonnée de la forêt du Groupement forestier de la Thiérache, 2) le Marais de la Souche près de Laon, 1500 ha d'une riche biodiversité, conservée et entretenue de longue date. Si la pédagogie autour de la

forêt est notre thème premier, nos actions sont orientées suivant 2 axes d'activités :

- Nos contributions à la connaissance de l'environnement. Le président de l'association est membre du CODERST\*\* de l'Aube au titre de représentant des associations agréées de défense de l'environnement, l'association est aussi membre de l'ARS, Agence Régionale de Santé.
- Nos actions pour sensibiliser nos concitoyens et les pouvoirs publics à la forêt et à la nature en général. L'année 2015 sera marquée par la création de notre site internet, le développement de nos commissions structurelles. A l'automne prochain il est envisagé pour notre grande sortie annuelle, la visite de la Forêt domaniale d'Orléans.

\*DEPART: syndicat d'Etudes, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne

\*\* CODERST : Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques



Données administratives de l'association, loi 1901 : création 25/01/1971, modification du siège en 2013 pour le transférer au domicile de Madame la Trésorière Michèle GANTIER, adresse : 4, rue du Châtelier 10800 BUCHERES, tél. 03 25 41 92 32.

Président: Christian PARACHOUT ch.parachout@wanadoo.fr – tél. 03 25 40 98 47. Bulletin d'adhésion sur demande, cotisation année 2015 : 15 euros.

## ASB FOOT UFOLEP

Il y a une trentaine d'année a été créé le club de foot senior UFOLEP de Bucheres. Nous nous efforçons de poursuivre cette bonne initiative. Cette année l'équipe évolue en 1er série .Elle est composée de nouveaux et d'ancien joueurs, jeunes et moins jeunes

qui permet une bonne osmose et une bonne convivialité .Les entraînements se déroulent les mardi et les jeudi de 19h à 21h ,les match se déroule le dimanche matins .Nous remercions les quelques supporters qui viennent nous encourager le dimanche matin

Pour tous renseignements, contactez Monsieur DURANDAL P. au 06.09.97.89.38 ou Monsieur KARA R. au 06.82.60.64.61. Nous comptons sur vous !



L'ADMR des Aumont (La référence du service à la personne) est une Association de service à domicile à but non lucratif. Elle intervient dans votre village.

Le bureau est basé à Verrières au 39, rue de la République et les horaires des permanences sont les suivants :

Mardi de 09 H 00 à 12 H 00  
Vendredi de 14 H 00 à 17 H 00

Vous pouvez nous joindre ou laisser un message par téléphone au 03 25 43 90 22 ou par Internet à l'adresse suivante

admr.aumont@fedel0.admr.org  
En dehors des permanences sur les portables :  
06 71 25 17 30 ou 06 71 25 92 86

### SERVICES TOUS PUBLICS

Si vous avez besoin d'aide, notre Association met à votre disposition, sans condition particulière, les services suivants :

#### Ménage - repassage

Ce service peut être régulier ou ponctuel même si vous n'avez pas de problème de santé et sans condition d'âge.

#### Garde d'enfants à domicile

Garde de vos enfants avant ou après l'école - Accompagnement trajet école - Repas -

Si vous utilisez ce service et si un de vos enfants a moins de 6 ans, vous pouvez bénéficier d'une allocation de la CAF, Prestation d'Accueil du

Jeune Enfant (PAJE) avec un minimum de 16 heures par mois.

#### Jardinage, petits travaux

Tél : 03 25 43 55 25

#### Portage des repas

Le projet de ce service est déjà bien avancé.

Nous contacter si vous êtes intéressés.

*En utilisant tous les services de l'ADMR, vous pouvez bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôts de 50 % des sommes payées dans la limite de la législation en vigueur.*

*L'ADMR accepte le CESU préfinancé en règlement des prestations.*

### SERVICES PERSONNES FRAGILISÉES

#### Accompagnement transport

Le personnel vous conduit et vous aide pour faire vos

courses ou vous accompagne à vos rendez-vous (médecin, kinésithérapeute, ...) et peut vous assister le temps de la consultation.

Etre conduit et accompagné là où vous le souhaitez vous donne la liberté de mener une vie sociale normale.

#### Services dédiés aux personnes fragilisées

Aide aux personnes âgées (aide à la toilette, repas, ménage, entretien du linge, ...)

Aide aux personnes handicapées

Aide aux familles (maladie ou accident d'un des parents ou d'un enfant, maternité, hospitalisation)

Notre personnel suit régulièrement des formations afin de vous assurer un service de qualité et l'une de leur mission est de vous permettre de garder le maximum d'autonomie.

Ce sont des personnes de confiance encadrées par les responsables de l'Association.

Nos services fonctionnent 7 jours sur 7. Si votre aide à domicile habituelle est absente, la prestation sera assurée par une remplaçante.

Les personnes retraitées ou handicapées peuvent bénéficier d'une prise en charge partielle par le Conseil Général (APA, PCH) ou par leur caisse de retraite. Le solde restant à leur charge est également déductible des impôts.





## La Compagnie S.TRELLA

La compagnie S.trella vous propose des cours de danse.

L'association accueille les enfants à partir de 4 ans en éveil à la danse, modern'jazz à partir de 8 ans et zumba à partir de 15 ans.

Les cours ont lieu chaque semaine et sont dispensés par une professeur diplômée d'État.

Notre spectacle de fin d'année aura lieu début juin au théâtre de Champagne.

Pour plus d'informations:  
[www.carolinerio.com](http://www.carolinerio.com)  
 0650069625  
 ou [carolinerio@live.fr](mailto:carolinerio@live.fr)



Envie de vous initier à la danse ECOUNTRY, alors PhiMaDelphie vous attend

Notre Association a pour objectif l'apprentissage de la danse en insufflant une dynamique et une cohésion de groupe dans une ambiance chaleureuse, conviviale avec respect et humilité. Notre esprit de solidarité et d'entraide se concrétise par l'organisation de soirées au profit d'une bonne cause.

Exemple : un don de 1300 € pour



l'Association « galgos sans famille»  
 En collaboration avec la municipalité, nous vous proposerons de participer aux animations de « Buchères en fête » fin juin 2015.

Nos cours sont dispensés à Saint Pouange le mardi et à Buchères le mercredi.

Pour de plus amples renseignements les animatrices Bérangère et Delphine (Buchéroise) se feront un plaisir de vous répondre  
 Bérangère 06 22 00 65 22  
 Delphine 06 98 13 62 59  
 site internet [www.phimadelphie.fr](http://www.phimadelphie.fr)



## YOGA DÉTENTE BUCHEROIS

L'association YOGA DÉTENTE BUCHEROIS est toujours présente à BUCHERES et vous accueille chaque mardi de 19 heures à 20 heures à la salle des fêtes.

Le YOGA est accessible à tous et est un moyen de lutter contre le surmenage, la fatigue physique

ou mentale. Il aide à garder un corps sain.

Chaque séance est différente. Les enchaînements et le travail postural qui tendent à assouplir le corps et à éliminer les toxines sont associés à des techniques de respiration destinées à

apaiser le mental, à faire circuler l'énergie et à favoriser la concentration.

Cette discipline se pratique en fonction des besoins du moment et de la forme du pratiquant sans aucun esprit de compétition.

En résumé le YOGA est un art de vivre, accessible à tous, qui offre détente, bien-être, concentration et santé. En bref il met en valeur la vie.

Une séance découverte est offerte pour vous permettre de goûter à cet environnement.



Renseignements

Aline JARDIN, professeur de yoga  
06 41 99 09 03  
Odile FERREBEUF, présidente  
06 83 98 18 82

## L'AMICALE DES POMPIERS

L'amicale des sapeurs pompiers de Buchères compte 11 membres.

Chaque année, l'amicale organise des concours de pétanque lors des manifestations du 14 Juillet mais également en hommage à l'ancien chef de centre du CPI, Bruno COLIN.

Pascal TALLOT - 06.23.57.22.21	Président
Dominique BODAS	Trésorier
Christophe AMIDIEU	Secrétaire



## Association des Secouristes Troyens de la Croix Blanche



### L'histoire de la Croix Blanche

En 1892, un groupe d'hommes animés d'un sens profond de l'humain, fondait à Paris, une Société, qui tirant de l'oubli un mot tombé en désuétude depuis fort longtemps, prenait le nom de : **"Société des Secouristes Français"**.

Pendant le conflit de 14/18, les Infirmiers Volontaires étaient aux premières lignes sur les champs de bataille.

Ils organisaient le premier service de renseignements sur les disparus militaires et civils.

Au cours de la guerre 39/45, ils payaient à nouveau un lourd tribut par le sacrifice de nombre de leurs membres.

A la fin de ces deux conflits, l'association était laminée, presque anéantie. C'est à cette époque que l'on voit apparaître les premiers éléments féminins. Dans le silence et la dignité, petit à petit, les effectifs se reconstituaient.

Ayant élargi son champ d'actions, elle prenait le nom de "Société des Secouristes Français Infirmiers Volontaires.

Le 12 Décembre 1964, le protocole d'union avec le Service Sanitaire de France était consacré: ainsi naissaient nos départements alsaciens. Le 7 Novembre 1972, un décret ministériel lui conférait le nom de :

**"Fédération des Secouristes Français Croix Blanche"**.

C'est sous ce nom, qu'elle poursuit

aujourd'hui ses activités, respectueuse de ses principes d'indépendance, de neutralité, de bénévolat, ignorant les publicités tapageuses, pauvre de moyens, peut-être, mais riche de son passé centenaire et de sa devise "Servir".

*Reconnue d'utilité publique le 3 Mars 1898, créatrice en France du secourisme moderne, association loi 1901, elle est titulaire d'un agrément ministériel pour la Formation aux Premiers Secours, d'un agrément Jeunesse et Sports, d'une convention avec l'INRS pour l'enseignement du Sauvetage Secourisme du Travail.*



### QUI SOMMES NOUS ?

Des équipes bénévoles dévoués, compétents, plein d'ardeur et d'enthousiasme, titulaires des diplômes de secourisme permettant d'assurer des postes de secours ; des équipes de formateurs, instructeurs, heureux d'apprendre à ceux qui le désirent, les gestes de premiers secours et les techniques permettant d'intégrer les équipes de secouristes.

### NOS ACTIVITÉS

**P.S.C.:** Prévention et Secours Civiques

**P.S.E.1:** Premiers Secours en Equipe de niveau 1

**P.S.E.2:** Premiers Secours en Equipe de niveau 2

**S.S.T:** Sauveteur Secouriste du Travail

**M.N.P.S:** Monitorat National des Premiers Secours

### Dispositifs de Secours:

A la demande des autorités, notre fédération participe aux plans d'urgences.

A la demande des associations (clubs sportifs ou culturels, collectivités...), nous assurons les secours des manifestations. (Raid des Cadolles, Fêtes Patronales, Randonnées Pédestres, Match de Championnat Ligue 2 ESTAC, Tournoi de Football, 24h du Mans....)

### POURQUOI VENIR

#### VERS NOUS?

Pour apprendre les gestes qui sauvent et agir en secouriste à la maison, dans la rue, au bureau, en vacances, en toute circonstance.

### QUI PEUT VENIR

#### VERS NOUS ?

Tout public, tous ceux qui ne veulent pas rester spectateur devant une personne victime d'un malaise, d'un accident .....

Les Établissements Scolaires  
Les associations pour la formation de leurs cadres, de leurs animateurs ou de leurs adhérents.

Tous ceux qui ont besoin d'un diplôme de secourisme dans un cadre professionnel: moniteur de sport, maître nageur, guide de montagne, chauffeurs de taxi .....

Président Association des Secouristes Troyens de la Croix Blanche: PAPEGAEY Philippe

Renseignements par mail : [croix.blanche.aube@neuf.fr](mailto:croix.blanche.aube@neuf.fr)  
ou par tél : 06.85.37.65.87

Site internet : [www.croixblanche.org](http://www.croixblanche.org)



## FOOT 2000

(association regroupant les communes de Buchères , St Léger près Troyes , Bréviandes, Moussey, StVerrières et St Thibault )

### Horaire des entraînements :

**Au stade de Bréviandes**

**Les entraînements se déroulent le mardi soir :**

-U6 à U9 de 18 h 30 à 19 h 30 (année 2009 à 2006)

-U10 à U13 de 18 h 30 à 20 h 00 (année 2005 à 2002)

**Pour l'équipe seniors le mardi et jeudi soir à partir de 19 h 00.**

La pratique du football commence à partir de 5 ans révolus .

Nous recherchons des éducateurs(trices) ou dirigeants (tes) pour renforcer notre équipe de dirigeants pour nos jeunes et les seniors ,rejoignez nous dans un cadre familiale.

Nous sommes à la recherche de quelques joueurs (euses) si vous êtes nés entre 2002 et 2003 .

De nouveaux sponsors nous ont offert des tenues pour nos jeunes

**LE GARAGE SIMON'AUTO** situé à Bréviandes et pour les seniors

**LES TRANSPORTS CLIVOT , le VIGNOBLE ÉRIC THERREY, 10 OPTIC et le CRÉDIT MUTUEL**

Nous avons assisté au parrainage de l'ESTAC :

Nos parrains sont Guillaume LACOUR et Xavier THIAGO

Des emplacements pour panneau sponsors sont encore libres.

Contactez nous .

Prochain rendez vous le loto du club qui se déroulera à la salle des fêtes de Verrières le Dimanche 25 Janvier 2015.

Pour tout renseignement contacter M. Protin Philippe au 06 20 79 17 27 ou 06 47 18 29 38



Equipe séniors



Equipe U7 - U8



Equipe U8 - U9



Equipe U10 - U11

### Parrainage ESTAC







## BUCHÈRES EN PAROISSE

Buchères, comme Bréviandes, Rouilly-St-Loup, Ruvigny, fait partie de l'ensemble paroissial de Saint-Julien-les-Villas.

Une équipe pastorale est mise en place; elle est constituée du prêtre Yves MAURICE, d'un diacre et de 6 laïcs dont deux personnes de Buchères.

### Horaires des messes :

- Le dimanche : 10 h 45 à l'église de St-Julien-les-Villas en alternance avec Buchères et Bréviandes (en hiver) ; et à partir d'avril en alternance avec Ruvigny et Rouilly-St-Loup.

- Le premier samedi soir, de chaque mois, messe dominicale anticipée à 18 h 15 à l'église de St-Julien-les-Villas.

(voir affichage aux portes des églises et dans la presse locale du samedi).

### Demandes religieuses :

En ce qui concerne : baptême, catéchisme, mariage, obsèques, intentions de messe, ou tout autre demande, s'adresser à la maison paroissiale 11, rue de Sancey à St-JULIEN (tél.03 25 82 12 86)

**Baptême** : faire la demande au moins DEUX MOIS avant la date du baptême

**Mariage** : faire la demande au moins UN AN avant la date du mariage



### Permanences à la maison paroissiale à St-Julien

- du lundi au samedi de 10h00 à 11 h 30

- le mardi et le jeudi, de 16h30 à 18h30 (en hiver), de 17 h à 19 h (l'été)

(pendant les vacances scolaires pas de permanences le soir)

### Personnes relais pour Buchères

-Mme Bernadette SOROKA  
(tél. :03-25-41-86-60)

- Mme Roselyne LIONNET  
(tél. :03-25-41-85-49)



**Accueil** : Que les nouveaux habitants de Buchères soient les bienvenus dans la commune et qu'ils n'hésitent pas à se faire connaître dans l'ensemble paroissial..

## C.P.I Centre de Première Intervention

Les sapeurs-pompiers de votre commune sont des hommes tous volontaires, qui, en plus de leur profession, répondent présents à chaque appel 24 heures sur 24. Ils passent de la plus bénigne intervention à malheureusement, la plus grave.

Pour parvenir à mener à bien une demande de secours à victimes, de protection des biens ou toute autre intervention, les sapeurs-pompiers suivent une formation conséquente.

Aujourd'hui, notre CPI compte 12 pompiers et comptabilise 92 interventions sur l'année 2014.



En 2014, le nombre d'interventions s'élève à 92, à savoir:

- Insectes (nid de guêpes) : 48
- Feux : 0
- AVP (accident sur la voie publique) : 3
- SAP (secours à personne) : 30
- Divers : 11



### EFFECTIF

#### Chef de corps:

Sergent chef Xavier MALHERBE

#### Adjoint:

Caporal chef Pascal TALLOT

#### Caporal Chef:

Patrick CHAPUT

#### Caporal:

Emmanuel RONDEAU, Dominique BODAS

#### Sapeurs:

Christophe AMIDIEU, Laurent VAN DE CASTEELE, Aymeric HYRA, Jessica CÔNY, Jessy RANCE, Anthony DUQUESNE, Alan TALLOT

Lundi 14 juillet, à l'occasion de la célébration de la fête nationale, le Maire, Daniel Lebeau et le chef de corps des sapeurs-pompiers du centre de première intervention de Buchères, ont eu l'honneur de remettre la médaille de bronze de l'Union départementale à Monsieur Patrick Chapat pour ses 15 ans d'engagement en tant que sapeur-pompier volontaire.

**Si vous souhaitez, vous aussi, devenir Pompiers Volontaires  
Vous pouvez contacter le Chef de Corps,  
Xavier Malherbe au  
06.35.50.80.32**

**JANVIER**

- 4/01: Cyclo cross de Buchères UVB
- 11/01: Concert du pianiste Denis Pascal
- 16/01: Galette des associations
- 24/01: Soirée théâtrale avec la troupe Guillemigelé - Comité des fêtes.



**MAI**

- 2/05: Expo vente de Printemps Club de l'Amitié.
- 8/05: Cérémonie commémorative Victoire de 1945



**SEPTEMBRE**

- /09: Rentrée des classes
- Courant septembre: Animation bébés lecteurs



**FÉVRIER**

- 1/02: Thé dansant comité des fêtes
- 4/02 à 15h00: Histoire de Babar le petit éléphant, conte musical dans la salle des fêtes.
- 13, 14 et 15/02: 4ème Masters de Tennis
- 22/02: Loto du Comité des fêtes



**JUIN**

- Courant Juin: Challenge Bruno Colin
- Fin Juin: Buchères en Fêtes
- 13/06: Prix du Parc logistique UFOLEP UVB
- 14/06: Vide grenier Comité des fêtes
- 18/06: Cérémonie Appel du Général de Gaulle
- 20/06: Prix du Parc logistique FFC UVB
- 20/06: Kermesse



**OCTOBRE**

- 17/10: Repas Interclubs Club de l'Amitié



**MARS**

- 21-22/03: Vide grenier puériculture Amicale des parents d'élèves.
- 9/03: Concours de Belote Club de l'Amitié.



**JUILLET**

- 14/07: Fête nationale
- 14/07: Concours de pétanque
- 18/07: Prix de l'Horloge UVB



**NOVEMBRE**

- 18/11: Commémoration Armistice 1918
- 21/11: Banquet UVB
- 22/11: Loto UVB



**AVRIL**

- 26/04: Prix de commerçants de Buchères UVB



**AOÛT**

- 24/08: 71ème anniversaire des martyrs de Buchères



**DÉCEMBRE**

- 12/12: Repas de Noël du Club de l'Amitié
- Courant Décembre: Noël des Enfants







## REPAS DES AÎNÉS

### BONNE HUMEUR ET CONVIVIALITÉ POUR LE REPAS DES AÎNÉS.

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de notre Commune organise son traditionnel repas annuel à l'attention des aînés.

Le 15 Novembre dernier, autour des tables de fête, plus de 80 convives ont pu profiter de ce moment pour se distraire dans une ambiance chaleureuse, poussant parfois la chansonnette ou racontant quelques blagues qui mettent du baume au cœur, et se régalant autour d'un bon repas.

Le Maire, Monsieur Daniel Lebeau et les membres du CCAS ont accompagné également les convives dans ce moment de convivialité très apprécié par tous et ont partagé la table de la doyenne, Madame Desrumeaux Renée et du doyen, Monsieur Collot Pierre. Pour les personnes n'ayant pu se déplacer, plus de 100 paniers garnis leurs ont été remis.

## REMISE DE PRIX DU FLEURISSEMENT ET RÉUNION D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Chaque année les candidats au concours des maisons fleuries sont récompensés pour leur investissement. Afin de rehausser cette remise de prix, Philippe GUNDALL adjoint au Maire avait invité les nouveaux habitants de l'année à s'y joindre afin de leur faire découvrir la commune par un diaporama et inciter à de nouvelles candidatures pour le fleurissement 2015.



C'est au mois de juin, après le passage de la commission que les lauréats furent désignés et ce samedi 6 décembre en compagnie du Maire Daniel LEBEAU qu'ils furent récompensés par un diplôme, un bon d'achat et des petits outils de jardinage.

Comme il est de coutume, il n'y a pas eu de classement, Philippe GUNDALL estimant que chacun participe avec ses moyens et son temps à l'embellissement de la commune. Il encouragea vivement toutes les personnes présentes à s'investir pour la beauté de la commune et rappela que nous avons obtenu pour 2014 le prix des Mairies fleuries dans la catégorie « moins de 3000 habitants » après celui de 2011 en catégorie « Hors agglomération ». Monsieur le Maire, pour sa part, adressa un message de bienvenue aux nouveaux habitants. Un apéritif clôtura cette matinée où chaque nouvel habitant repartit avec une rose.



## GALETTE DES ASSOCIATIONS

Le vendredi 16 janvier 2015, la municipalité a convié les associations Buchéroises et le personnel communal à partager un moment de convivialité autour de la galette de rois dans la salle polyvalente de Buchères. Ce moment de partage a été l'occasion de souhaiter les bons vœux 2015 à environ une centaine de participant et de rappeler que cette année, pour la première fois, il n'y aura pas la cérémonie officielle des vœux du Maire par souci d'économie et afin de faire souffler un peu le budget communal.

<u>ADMINISTRATIF</u>	
Mairie	03.25.41.80.17
École primaire «Les Trois Plumes»	03.25.41.76.67
École maternelle	03.25.41.96.88
Grand Troyes	03.25.45.27.27
Préfecture de l'Aube	03.25.42.35.00
Trésorerie de Troyes	03.25.73.87.71
Collège Marie Curie	03.25.82.33.54
TCAT	03.25.70.49.00
SNCF	36.35
<u>URGENCE</u>	
Pompiers	18
Samu	15
SOS Médecin	36.24
Hôpital	03.25.49.49.49
Pharmacie de Garde	32.37
Gendarmerie de Bréviandes	03.25.83.17.50
Accueil pour les sans abris	115
<u>DÉPANNAGE</u>	
Urgence Sécurité Gaz - GRDF	0.800.47.33.33
ERDF Dépannage	09.72.67.50.10
<u>SANTE - FAMILLE</u>	
Centre Médico social d'Aix en Othe - Assistant social - M. DEVALLOIR Laurent	03.25.46.70.04
Conciliateur de Justice - Monsieur HEINTZ Raoul	03.25.40.20.09
Maison de la justice et du droit	03.25.83.18.90
SOS Amitié	03.25.73.62.00
Association d'écoute sur la maltraitance	03.25.80.16.74
ALMA 10 (Allô maltraitance)	03.25.41.52.52
Allô enfance maltraitée	119
Planning familial	0.800.803.803
Sida info service	0.800.840.800
A.N.P.A.A Association Nationale Prévention Alcoologie et Addictologie	03.25.49.44.44
Écoute alcool	0.811.91.30.30
Drogue info service	0.800.23.13.13
Personnes sourdes et malentendantes	114
Centre antipoison	03.83.32.36.36
Violences conjugales	39 19
SPA	03.25.81.17.83
Le relais poste	03.25.81.79.22
<u>LOISIRS</u>	
Bibliothèque municipale	03.25.80.68.52
ALSH	06.10.62.84.26
Club Ados	06.10.18.77.43

## Calendrier Tri Sélectif 2ème Trimestre 2015

AVRIL			MAI			JUN		
Mercredi	1		Vendredi	1		Lundi	1	DV
Jeudi	2		Samedi	2		Mardi	2	DM
Vendredi	3		Dimanche	3		Mercredi	3	CC
Samedi	4		Lundi	4	DV	Jeudi	4	
Dimanche	5		Mardi	5	DM	Vendredi	5	
Lundi	6	DV	Mercredi	6	CC	Samedi	6	
Mardi	7	DM	Jeudi	7		Dimanche	7	
Mercredi	8	CC	Vendredi	8		Lundi	8	DV
Jeudi	9	ME	Samedi	9		Mardi	9	DM
Vendredi	10		Dimanche	10		Mercredi	10	
Samedi	11		Lundi	11	DV	Jeudi	11	
Dimanche	12		Mardi	12	DM	Vendredi	12	
Lundi	13	DV	Mercredi	13		Samedi	13	
Mardi	14	DM	Jeudi	14		Dimanche	14	
Mercredi	15		Vendredi	15		Lundi	15	DV
Jeudi	16		Samedi	16		Mardi	16	DM
Vendredi	17		Dimanche	17		Mercredi	17	CC
Samedi	18		Lundi	18	DV	Jeudi	18	
Dimanche	19		Mardi	19	DM	Vendredi	19	
Lundi	20	DV	Mercredi	20	CC	Samedi	20	
Mardi	21	DM	Jeudi	21		Dimanche	21	
Mercredi	22	CC	Vendredi	22		Lundi	22	DV
Jeudi	23		Samedi	23		Mardi	23	DM
Vendredi	24		Dimanche	24		Mercredi	24	
Samedi	25		Lundi	25	DV	Jeudi	25	
Dimanche	26		Mardi	26	DM	Vendredi	26	
Lundi	27	DV	Mercredi	27		Samedi	27	
Mardi	28	DM	Jeudi	28		Dimanche	28	
Mercredi	29		Vendredi			Lundi	29	DV
Jeudi	30		Samedi	30		Mardi	30	DM
			Dimanche	31				

**DM= déchets ménagers (conteneurs)** Tous les mardis (sortir les conteneurs la veille au soir)

**CC= corps creux (sacs jaunes à retirer en Mairie)** (collecte tous les Mercredis des semaines impaires)  
(sortir les conteneurs la veille au soir)

**DV= déchets verts** Tous les lundis (sortir les conteneurs la veille au soir) Du 06 Avril au 30 Novembre 2015

Collectes du Lundi de Pâques et du Lundi de Pentecôte maintenues (confirmation du Grand Troyes).

**ME= monstres / encombrants :** à déposer sur le trottoir la veille .

Jours de ramassage: 09 Avril 2015

### **RAPPEL: Présentation des déchets des ménages en vue de leur enlèvement par le service de collecte**

La mise sur la voie publique des récipients d'ordures ménagères, déchets verts et corps creux, en vue de leur enlèvement par le service de collecte ne doit s'effectuer que la veille au soir, comme indiqué ci-dessus. Cette opération ne doit occasionner ni gêne, ni insalubrité pour les usagers de la voie publique.



# RETROSPECTIVE

Randonnée pédestre  
Septembre 2014



Soirée Beaujolais Novembre 2014



Fête de l'été Juin 2014



Bébés lecteurs Mars 2014



Inauguration expo sur la  
grande Guerre Octobre 2014



Fête des écoles Juin 2014

Remise paniers garnis  
Novembre 2014



Animation illustratrice  
Octobre 2014

Vide grenier Juin 2014



Expo Peinture Octobre 2014



Noël des enfants  
Décembre 2014



Départ retraite Marie-B  
Décembre 2014

Repas des Aînés  
Novembre 2014



## 2014

Repas de Noël des enfants  
Décembre 2014



Signature d'une convention  
avec ERDF Décembre 2014



Bébés lecteurs Mai 2014



Remise Prix Fleurissement  
Réunion accueil nouveaux habitants Décembre 2014

Rentrée des classes  
Septembre 2014

